



À LA UNE !

**L'accueil des réfugié·e·s
dans la presse et les médias**



SOMMAIRE

2	Introduction
3	Présentation de l'activité
4	Déroulement de l'activité
6	Prolongements et ressources
7	Annexe 1 Glossaire
8	Annexe 2 Le sens des mots et des images
10	Annexe 3 Données statistiques
13	Annexe 4 Dépêches

INTRODUCTION

Cette activité pédagogique propose de travailler sur les informations fournies dans la presse et les médias sur l'accueil des réfugié·e·s.

L'activité proposée vise à accompagner le décryptage des médias et à faire prendre conscience que les mots et les images peuvent influencer notre perception de l'information et renforcer certains stéréotypes et préjugés.

► Objectifs :

- Faire prendre conscience aux élèves de la façon dont la presse et les médias, notamment à travers les titres et les illustrations/photos, traitent la question de l'accueil des réfugié·e·s en France.
- Identifier les composantes de l'information qui sont susceptibles de renforcer des stéréotypes ou des préjugés sur les réfugié·e·s.

À noter

Nous tenons à votre disposition une sélection thématique de photos de presse, si vous souhaitez la recevoir, contactez-nous : education@amnesty.fr

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

« À LA UNE ! »

► But de l'activité

Se mettre dans la peau d'un-e journaliste au sein d'une équipe de rédaction.

► Public visé

Niveau collège et lycée.

► Nombre de participant-e-s

Entre 20 et 35.

► Durée

1 séance d'1h30 à 2 heures.

► Nombre d'animateurs-trices

Un-e animateur-trice

► Conditions matérielles

Une salle pouvant accueillir plusieurs groupes de travail autour de tables et une séance plénière (optionnels : projecteur et tableau aimanté).

► Matériel nécessaire

- Grandes feuilles de papier A3
- Stylos, feutres, marqueurs, ciseaux, colle
- Modèles de cartes géographiques
- Modèles/maquettes de Unes
- Glossaire (annexe 1)
- Le sens des mots et des images (annexe 2)
- Données statistiques (annexe 3)
- Dépêches (annexe 4)
- Photos de presse
- (Optionnels : des ordinateurs pour réaliser des graphiques, des modèles de cartes géographiques)

En amont de l'activité :

- Discussion :
 - Les élèves suivent-ils-elles l'actualité ?
 - Comment s'informent-ils-elles ? Par les journaux, la radio, la télévision, Internet ?
- Analyser la construction de la Une d'un journal :
 - Repérer les éléments communs de différentes unes.
 - Connaître le lexique journalistique : bandeau, manchette, oreille, pied, tribune, sous-tribune, ventre, accroche, chapô...
 - Comprendre la structure, l'organisation de l'information.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

« À LA UNE ! »

Les élèves sont mis-e-s dans la peau de journalistes qui préparent leur Une sur la thématique de l'accueil des réfugié-e-s.


LES ÉTAPES

Proposer en exemples plusieurs maquettes de Unes au format A3.

1 // Répartir les élèves en petits groupes de 5 à 7 élèves.

Chaque groupe représente une rédaction et choisit le nom de son journal.

Fournir à chaque rédaction un glossaire (annexe 1), des données statistiques (annexe 3), des dépêches (annexe 4) et des photos de presse, sans indiquer les sources des documents.

 // 5-10 min

2// Chaque groupe d'élèves doit se répartir les tâches, définir le contenu de sa Une et en composer la mise en page à partir des éléments à sa disposition. Les élèves doivent sélectionner, hiérarchiser et organiser les informations.

Encourager les participant-e-s à faire preuve de créativité : ils-elles peuvent écrire, recadrer les photos, mais aussi réaliser des bandes dessinées, rajouter de la publicité, choisir un style sérieux, humoristique ou ironique.

Imposer comme contraintes des éléments devant impérativement figurer sur la Une :

- 4 ou 5 informations : choisir des dépêches, créer des sous-titres et chapôts d'articles. Il n'est pas nécessaire de rédiger l'intégralité des articles, simplement d'en indiquer l'emplacement sur la page ;
- Des photographies/illustrations pour accompagner les articles ;

En option, en fonction du niveau des élèves, du matériel et du temps disponibles, il peut également être demandé aux élèves de produire :

- Un graphique : à réaliser en sélectionnant des données à partir des statistiques fournies, pour rendre compte de la situation des réfugié-e-s en France, dans l'Union Européenne et/ou dans le monde ;
- Une carte géographique : à réaliser en sélectionnant des données à partir des statistiques fournies, pour rendre compte des déplacements de populations réfugiées dans le monde.

 // 45min – 1h15

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

« À LA UNE ! »


3// Restitution en plénière : chaque groupe/rédaction présente sa Une devant l'ensemble des élèves.

Dans un premier temps, la discussion porte sur le travail des élèves :

- Comment chaque rédaction a-t-elle organisé le travail ? Comment s'est effectuée la prise de décision ? Que signifie le nom de son journal ?
- Observer la répartition et la surface occupée par les illustrations, les textes, la publicité éventuelle.
- Comment les sujets ont-ils été choisis ? Pourquoi d'autres ont-ils été rejetés ? Quel est le titre principal, quels sont les titres secondaires ? Les élèves ont-ils-elles préféré mettre en valeur des histoires individuelles ou des informations plus générales ? Des faits locaux ou internationaux ?
- Comparer les illustrations. Les rédactions ont-elles choisi les mêmes photos ? Les ont-elles interprétées différemment ? Y a-t-il des légendes ? Les photos ont-elles été utilisées telles quelles, ou recadrées ? Changent-elles de signification selon le texte qu'elles accompagnent ? Les élèves ont-ils-elles produit leurs propres illustrations ?
- Les différentes représentations des données statistiques dans les graphiques et les cartes géographiques donnent-elles la même vision de la situation des réfugié-e-s ?

Puis ouvrir la discussion sur les médias de façon plus générale :

- Comment le sujet de l'accueil des réfugié-e-s est-il généralement abordé dans les médias ? Les droits humains sont-ils souvent évoqués ?
- Révéler les sources des dépêches et des photographies : lesquelles semblent les plus fiables/objectives/orientées selon les élèves ? Auraient-ils-elles fait les mêmes choix si les sources leur avaient été données au début de l'activité ?
- Est-il possible de présenter les informations de manière objective ? Est-ce souhaitable ?

 // 35-40 min

PROLONGEMENTS & RESSOURCES AUTOUR DE L'ACTIVITÉ « À LA UNE ! »

Prolongements

- **Nuage de mots** : en lien avec le-la documentaliste, constituer une revue de presse sur la thématique de l'accueil des réfugiés et des migrants. Identifier les mots et expressions récurrents dans les articles et les classer selon qu'ils sont jugés « positifs », « négatifs » ou « neutres ». Quelle perception des réfugié·e·s et des migrant·e·s le vocabulaire choisi contribue-t-il à donner ?



- **Lutter contre les stéréotypes et sensibiliser** : réaliser une affiche/une exposition sur le traitement médiatique des réfugié·e·s et des migrant·e·s à présenter dans l'établissement scolaire.
- **Agir en faveur des réfugié·e·s** :
 - Inviter une association/ONG à intervenir, une personne réfugiée à témoigner.
 - Ecrire une tribune/un manifeste pour défendre l'accueil des réfugié·e·s, à publier dans le journal scolaire ou municipal.
- **Agir pour la liberté d'expression** :
 - Se renseigner sur les cas de journalistes emprisonné·e·s ou condamné·e·s pour avoir défendu les droits humains. Rédiger collectivement une lettre de soutien.
 - Ecrire une tribune/un manifeste en soutien aux journalistes emprisonné·e·s, à publier dans le journal scolaire ou municipal.

Ressources / sitographie

- **Amnesty International France** : www.amnesty.fr/refugies-et-migrants
/// **Campagne I Welcome**
www.amnesty.fr/campagnes/i-welcome
- **Cimade** : www.lacimade.org
- **France Terre d'asile** : www.france-terre-asile.org
- **Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE)** : www.ecre.org
- **Forum réfugiés** : www.forumrefugies.org
- **OFPRA** : www.ofpra.gouv.fr
- **Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés** : www.unhcr.org
- **www.enversetcontretout.org** : Jeu interactif et Guide de l'enseignant·e
- **Coordination française pour le droit d'asile** : www.cfda.rezo.net
- **Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers** : www.anafe.org
- **Exposition « Accueillons les réfugiés »** : l'exposition présente la situation des réfugiés dans le monde et en France ainsi que les solutions qu'Amnesty International propose pour les droits des réfugiés soient respectés. Contact : diffusionparis@amnesty.fr



ANNEXE 1

Glossaire

Sources : Amnesty International, UNHCR, OFPRA, ONU

Apatride

Personne qui ne possède la citoyenneté d'aucun pays. Certains personnes naissent apatrides, d'autres le deviennent. Une personne apatride n'est protégée par aucun État.

Asile

L'asile est accordé par un État à des personnes qui risquent d'être victimes de persécutions ou d'autres graves atteintes à leurs droits humains dans leur pays d'origine. L'asile implique plusieurs choses :

- ne pas renvoyer ces personnes vers les pays qu'elles ont fuis en raison du danger ;
- leur assurer un accès à des procédures d'asile équitables et efficaces ;
- prendre des mesures pour veiller à ce que leurs droits humains soient respectés dans les pays d'accueil.

C'est aux pays d'accueil que revient la responsabilité principale d'assurer la protection des réfugié-e-s.

Demandeur-euse d'asile

Personne qui a demandé à être reconnu-e comme réfugié-e et qui attend une décision quant à sa demande de statut de réfugié-e au titre des instruments internationaux et nationaux pertinents.

Exil

Désigne l'état (social, psychologique, politique...) d'une personne qui a quitté son pays volontairement ou sous la contrainte et qui vit dans un pays étranger avec ce que cela implique de difficultés (langue, insertion, identité...) et de sentiment d'éloignement de son pays (nostalgie, déracinement...).

Migrant-e

Terme générique qui désigne une personne qui quitte son pays pour vivre de façon temporaire ou permanente dans un autre pays. Une personne peut prendre la décision de le faire ou y être contrainte. Dans ce dernier cas, on parlera de personne réfugiée.

Personne déplacée de force

Personne qui a dû quitter son domicile ou l'endroit où elle vivait, ainsi que ses activités professionnelles, le plus souvent à cause d'un conflit, mais les catastrophes naturelles, la famine, les questions de développement et l'évolution de la situation économique peuvent aussi être des causes de déplacement.

Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays

Personne contrainte de quitter son foyer pour fuir ou éviter les conséquences d'un conflit armé, des situations de violence généralisée, des violations des droits humains ou des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, sans pour autant traverser les frontières de son pays.

Réfugié-e

Personne qui ne peut pas rentrer dans son pays parce qu'elle risque d'y être persécutée ou victime d'autres graves violations des droits humains ou atteintes du même ordre en raison de ce qu'elle est ou de ce en quoi elle croit.

Étant donné que leur propre gouvernement ne peut ou ne veut pas les protéger, les réfugié-e-s ont été forcé-e-s de fuir leur pays et de chercher une protection ailleurs.

ANNEXE 2

Le sens des mots et des images

Source : Amnesty International

Cette annexe vise à fournir des pistes de réflexion et des éléments d'argumentation pour alimenter la discussion en classe.

Migrant·e·s et réfugié·e·s ne s'opposent pas

Les migrant·e·s sont des personnes qui se déplacent pour différentes raisons, comme trouver un travail, faire des études ou rejoindre leur famille. Contrairement aux réfugié·e·s qui ne peuvent pas rentrer chez eux en toute sécurité, les migrant·e·s ne font pas face à un tel obstacle, même en cas de faible développement économique dans leur pays d'origine.

Confondre les réfugié·e·s et les migrant·e·s peut avoir de graves conséquences pour la vie et la sécurité de ces personnes. Nous devons veiller à ce que les migrant·e·s voient leurs droits humains respectés et ne soient pas traité·e·s de façon injuste, et à ce que les personnes ayant besoin d'une protection internationale – les réfugié·e·s – y aient accès.

De nos jours, les déplacements de personnes de grande ampleur concernent aussi bien les réfugié·e·s que les migrant·e·s. Les droits humains de ces personnes doivent être protégés et nous devons chercher à comprendre et faire connaître les raisons qui les poussent à partir.

Réfugié·e·s et demandeur·euse·s d'asile, les deux faces d'une même situation

Est réfugiée une personne qui part de son pays pour fuir les violences ou les persécutions et qui, pour cette raison, ne peut pas y revenir.

Un·e demandeur·euse d'asile est une personne qui a engagé une procédure pour que son statut de personne réfugiée soit formellement reconnu par les autorités de l'État dans lequel elle a trouvé refuge.

Tout·e réfugié·e a été demandeur·euse d'asile mais toutes les personnes demandeuses d'asile ne sont pas reconnues comme réfugiées par les États.

L'exil n'est pas un concours ni un examen : il n'y a pas de candidat·e

Les expressions « candidat·e à l'exil » ou « candidat·e à l'asile » donnent une image erronée de la situation des réfugié·e·s : celle où ils·elles auraient fait le choix de quitter leur pays pour tenter leur chance dans un autre pays. Pour les réfugié·e·s, fuir leur pays n'est pas un choix mais une nécessité.

Ni clandestins, ni illégaux

Le terme « illégal·e » ne devrait pas être utilisé pour décrire un·e demandeur·euse d'asile, un·e réfugié·e ou un·e migrant·e. D'un point de vue judiciaire et éthique, un acte peut être légal ou illégal, mais ce mot ne peut pas s'appliquer à une personne. Aucun être humain ne peut être illégal.

C'est donc la situation des personnes sur le territoire d'un État qui doit être qualifiée. Les questions de l'entrée et du séjour sont avant tout des questions d'ordre administratif : avoir ou non un document. Les personnes sont donc en « situation régulière » ou en « situation irrégulière » selon qu'elles ont ou non les documents requis par un État.

Par ailleurs, entrer dans un pays de façon irrégulière ou y rester en étant en situation irrégulière ne devrait pas être considéré comme un acte criminel mais comme une infraction aux réglementations administratives.

Les réfugié·e·s ne sont jamais en situation irrégulière. Pour se mettre à l'abri, le droit international les autorise à franchir irrégulièrement une frontière. Une fois protégé·e·s, les réfugié·e·s n'ont pas le droit d'être renvoyé·e·s dans leur pays d'origine. Au sein de l'UE, cette protection se traduit par le droit de séjourner sur le territoire européen. Les demandeur·euses d'asile ont également le droit de se maintenir sur le territoire le temps de leur procédure d'asile.

« Flux », « flots », « vagues » : ces termes qui déshumanisent

Souvent pris·e·s comme boucs émissaires et désigné·e·s comme des « clandestin·e·s », des « envahisseur·euse·s » exploitant la générosité des pays d'accueil, les réfugié·e·s sont souvent désigné·e·s en termes de « flux », de « flots », de « vagues ».

Ces différentes expressions, souvent empruntées au lexique des fluides, déshumanisent les réfugié·e·s. Elles font de personnes humaines un « tout », une « masse » souvent menaçante et indistincte. Des verbes comme se réfugier, fuir, partir, rendent davantage compte de l'exil de ces personnes.

Les réfugié·e·s fuient la terreur !

Les réfugié·e·s fuient les menaces, la persécution, les guerres et la terreur. Leur refuser l'asile, c'est les condamner à rester sous le joug de la terreur et de la tyrannie. La question de la sécurité des sociétés d'accueil est rigoureusement prise en compte dans les textes relatifs aux réfugié·e·s. Est exclue de la définition du terme « réfugié·e », une personne qui a été condamnée pour des actes terroristes et/ou lorsqu'il y a des raisons sérieuses de considérer que la personne constitue une menace grave pour la société.

« Crise des migrant·e·s » / « Crise des réfugié·e·s »

L'emploi de ces expressions n'est pas neutre politiquement et sous-entend que ce sont les personnes migrantes ou réfugiées elles-mêmes qui génèrent une crise.

On parlera plutôt de « crise humanitaire » ou de « crise de l'accueil des réfugié·e·s » pour mettre en évidence que ce sont les situations de conflits et les conditions dans lesquelles les personnes sont accueillies qui sont problématiques, plutôt que les gens qui les subissent.

Les réfugié·e·s : vulnérables et victimes ?

Les réfugié·e·s sont mis·e·s en situation de vulnérabilité car les États ne leur offrent aucun moyen pour éviter de se déplacer dans des conditions qui les exposent à des violences. Les réfugié·e·s ont dû tout quitter : leur travail, leurs études, leurs proches, leur vie... les figer telles des victimes cache leur volonté de reconstruire leur vie ailleurs et ne rend pas compte de leur souci de s'insérer dans la société d'accueil.

Comment éviter les clichés et prendre de vrais instantanés

La photo typique des réfugié·e·s, les désignant telle une foule d'individus sans visage, renforce les stéréotypes et crée une distance sans rendre compte des réalités complexes auxquelles sont confrontées ces personnes. En revanche, privilégier le portrait d'une ou de quelques personnes favorise l'identification, un peu comme une invitation à se regarder « les yeux dans les yeux ». Il s'agit avant tout d'individus qui ont leur propre histoire à raconter plutôt que des victimes impuissantes. Animée par une force et un courage, ces personnes jouissent de dignité et les prises d'images doivent respecter leur sécurité. Pour ne pas tomber dans le sensationnalisme, l'éthique et l'équilibre doivent inspirer le travail de celui ou celle qui souhaite rendre compte.

ANNEXE 3

Données statistiques

Les réfugié-e-s dans le monde, au sein de l'Union Européenne et en France

1. Les réfugié-e-s dans le monde

Sources :

UNHCR – United Nations High Commissioner for Refugees / Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés <http://www.unhcr.org/5943e8a34.pdf> / <http://www.unhcr.org/globaltrends2016/>

UNRWA - United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East / Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

En 2016, 65,6 millions de personnes dans le monde ont été forcées de fuir leur foyer.

Parmi elles, on compte presque **22,5 millions de réfugié-e-s**.

Il existe aussi 10 millions de personnes apatrides qui ont été privées de nationalité et d'accès aux droits élémentaires comme l'éducation, les soins de santé, l'emploi et la liberté de circulation.

En 2016, **le nombre total de demandeurs-euses d'asile dans le monde était de 2,8 millions**.

Principaux pays d'origine des réfugié-e-s dans le monde en 2016 :

- **Syrie : 5,5 millions de réfugié-e-s**
- Afghanistan : 2,5 millions
- Soudan du Sud : 1,4 million
- Somalie : 1 million
- Soudan : 600 000
- République Démocratique du Congo : 530 000
- République Centrafricaine : 490 000
- Myanmar : 490 000
- Erythrée : 460 000
- Burundi : 400 000

84% des personnes réfugiées sont accueillies par des pays à revenus faibles ou intermédiaires.

Les réfugié-e-s représentent 0,3% de la population mondiale.

51% des réfugié-e-s ont moins de 18 ans.

50% des enfants réfugiés ne vont pas à l'école.

Dans le monde, près de **20 personnes sont déracinées chaque minute** à cause des conflits ou des persécutions.

28 300 personnes sont forcées, chaque jour, de fuir leurs foyers à cause des conflits ou des persécutions.

55% des réfugié-e-s à travers le monde sont **originaires de 3 pays** : la Syrie, l'Afghanistan et le Soudan du Sud.

Principaux pays accueillant des réfugié-e-s dans le monde :

- **Turquie : 2,9 millions de personnes accueillies**
- Jordanie : 2,8 millions
- Liban : 1,5 million
- Pakistan : 1,4 million
- Iran : 979 400
- Ouganda : 940 800
- Ethiopie : 791 600
- Allemagne : 669 500
- Etats-Unis : 262 000

Proportion de personnes réfugiées accueillies par rapport à la population du pays :

- **Liban : 1 personne sur 6 est réfugiée**
- Jordanie : 1 personne sur 11 est réfugiée
- Turquie : 1 personne sur 28 est réfugiée.

2. Les réfugié-e-s au sein de l'Union Européenne

Sources : UNHCR et Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne

<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7921619/3-16032017-BP-FR.pdf/>

En 2016, **1 204 280 personnes ont demandé l'asile** au sein de l'Union Européenne.

Principaux pays d'origine des demandeurs-euses d'asile :

- **Syrie : 28%** (334 800 demandes d'asile)
- Afghanistan : 15% (183 000)
- Irak : 11% (127 000)
- Pakistan : 4 % (47 600)
- Nigéria : 4% (46 000)
- Iran : 3% (40 000)
- Erythrée : 3% (33 500)

En 2016, l'Union Européenne a accordé le statut de réfugié-e à 710 000 personnes :

- **Allemagne : 445 210 demandes d'asile acceptées**
- Suède : 69 350
- Italie : 35 450
- France : 35 170
- Autriche : 31 750
- Pays-Bas : 21 825
- Royaume-Uni : 17 080

Principaux pays de l'UE ayant reçu des demandes d'asile :

- **Allemagne : 60% des demandes déposées au sein de l'UE** (722 300 demandes d'asile)
- Italie : 10% (123 000)
- France : 6% (76 000)
- Grèce : 4% (49 900)
- Autriche : 3% (39 900)
- Royaume-Uni : 3% (38 300)

Pourcentage de réfugié-e-s par rapport à la population totale du pays :

- **Suède : 2,32 % de réfugié-e-s par rapport à la population du pays**
- Malte : 1,82 %
- Autriche : 1,07 %
- Allemagne : 0,81 %
- Chypre : 0,73 %
- Danemark, Pays-Bas : 0,58 %
- France : 0,46 %
- Grèce : 0,43 %

Les réfugié-e-s représentent 0,2% de la population totale de l'Union Européenne.

3. Les réfugié-e-s en France

Source : OFPRA https://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/107278/851885/file/EM-2018-14-Demandes-d_asile-au-16-janvier-2018-2b.pdf

En 2017, **100 412 demandes d'asile** ont été déposées en France (85 244 en 2016), dont 92 830 premières demandes et 7 582 réexamens.

Le nombre de demandes d'asile a augmenté de 17% entre 2016 et 2017.

L'OFPRA a rendu **89 307 décisions**, dont **24 005 décisions d'accord de protection** (statut de réfugié-e et protection subsidiaire) (19 982 en 2016).

La CNDA a rendu 47 814 décisions. Elle a **annulé 8 006 refus d'attribution de l'asile** ou de la protection subsidiaire rendus par l'OFPRA.

Au total en 2017, **32 011 décisions d'accord d'un statut de protection** (réfugié-e et protection subsidiaire) ont été prises par l'OFPRA et la CNDA (+ 20,8% par rapport au total des décisions positives de 2016).

Le **taux d'admission** au statut en première instance par l'OFPRA passe de 28,4 % à 26,8 %.

Le taux d'admission final au statut, après prise en compte des décisions de la CNDA, passe de 37,7 % en 2016 à 35,8 % en 2017.

Les demandeurs-euses d'asile représentent 0,15% de la population française.

Les réfugié-e-s représentent 0,46 % de la population française.

Principaux pays d'origine des demandeurs-euses d'asile en France en 2017 :

- **Albanie : 7 630 demandes**
- Afghanistan : 5 987
- Haïti : 4 934
- Soudan : 4 486
- Guinée : 3 780
- Syrie : 3 249

Pourcentage de protections accordées selon l'origine des demandeurs-euses d'asile:

- **Syrie : 95,2%**
- Afghanistan : 83,1%
- Soudan : 59,6%
- Albanie : 6,5%
- Haïti : 2,8%

LEXIQUE

CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile. Quand sa demande d'asile est rejetée par l'Ofpra, le-la demandeur-euse peut déposer un recours contre cette décision devant la CNDA dans un délai d'1 mois à partir du jour de réception de la décision.

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides. Établissement public chargé d'assurer en France l'application des conventions, accords ou arrangements internationaux concernant la protection des réfugié-e-s.

Protection subsidiaire : la protection subsidiaire est accordée à toute personne dont la situation ne répond pas à la définition du statut de réfugié-e mais pour laquelle il existe des motifs sérieux et avérés de croire qu'elle courrait dans son pays un risque réel de subir l'une des atteintes graves suivantes :

- la peine de mort ou une exécution ;
- la torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants ;
- pour des civils, une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence aveugle résultant d'une situation de conflit armé interne ou international.

ANNEXE 4

Dépêches

International

[Ce que coûtent vraiment les réfugiés aux Etats](#)

(Les Echos, publié le 15 février 2016)

[Piégés entre les barques de la mort et les prisons libyennes](#)

(Libération, publié le 31 mai 2017)

[Le nombre de déplacés dans le monde équivaut à la population française](#)

(Le Monde, publié le 20 juin 2017)

[Le Canada accueille des réfugiés homosexuels tchéchènes dans le plus grand secret](#)

(Huffington Post Québec avec AFP, publié le 1^{er} septembre 2017)

[Trump veut réduire de plus de moitié le nombre de réfugiés accueillis aux Etats-Unis](#)

(Libération, publié le 27 septembre 2017)

[Réfugié en Jordanie, un pâtissier syrien vend les douceurs de son pays](#)

(L'Express, publié le 5 novembre 2017)

[Avoir leurs règles, le calvaire de millions de femmes réfugiées](#)

(Slate, publié le 13 novembre 2017)

[Liban: le nombre de réfugiés syriens repasse sous la barre des 1 million](#)

(RFI, publié le 28 décembre 2017)

[Désespoir des réfugiés syriens au Liban: "Mon père ne veut pas croire que nous n'avons plus rien"](#)

(Rtbf, publié le 11 janvier 2018)

[Les États-Unis lèvent l'interdiction visant les réfugiés de 11 pays](#)

(Le Point, publié le 29 janvier 2018)

[Avec plus de 80 000 réfugiés syriens, le camp de Zaatari \(Jordanie\) est le plus vaste du Moyen-Orient](#)

(France Info, publié le 5 février 2018)

[Mourir en Afghanistan ou vivre de rien au Pakistan : le dilemme des réfugiés afghans](#)

(CNews avec AFP, publié le 10 février 2018)

Europe

[Fermer les frontières « n'arrête pas un migrant prêt à risquer sa vie »](#)

(Le Monde, publié le 20 avril 2015)

[Réfugiés syriens : pourquoi cet afflux soudain vers l'Union européenne ?](#)

(France 24, publié le 8 septembre 2015)

[Eurotunnel : "enquête en cours" après la mort d'un migrant percuté par une navette](#)

(Europe 1, publié le 24 septembre 2015)

[L'Europe reconnaît son échec à freiner l'afflux de migrants](#)

(Les Echos, publié le 7 janvier 2016)

[Europe : contre les migrants, les barbelés ?](#)

(Le Point avec AFP, publié le 16 février 2016)

[L'afflux des réfugiés pourrait à terme profiter à l'Europe](#)

(Le Monde, publié le 2 juin 2016)

[Pour les migrants, le rêve européen est encore extrêmement dangereux](#)

(Le Vif, publié le 05 octobre 2016)

[Accord UE - Turquie : 16 pays européens s'allient pour protéger leurs frontières](#)

(L'Opinion, publié le 8 février 2017)

[Accueil des réfugiés : les députés européens exhortent leurs pays à respecter leurs engagements](#)

(L'Humanité, publié le 19 mai 2017)

[Comment l'Allemagne a géré l'accueil d'un million de réfugiés](#)

(L'Express, publié le 21 septembre 2017)

[Allemagne: décès d'un réfugié dans l'incendie d'un centre d'accueil](#)

(Le Figaro avec AFP, publié le 15 novembre 2017)

[Six réfugiés syriens soupçonnés de préparer un attentat sur un marché de Noël en Allemagne](#)

(Valeurs Actuelles, publié le 21 novembre 2017)

[Pour les réfugiés bloqués en Grèce, difficile de partir mais pas facile de rester](#)

(L'Express, publié le 2 décembre 2017)

[Migrants : explosion des naufrages et des morts en mer Méditerranée](#)

(France Info, publié le 11 janvier 2018)

[Sept migrants africains meurent avant d'atteindre les Canaries](#)

(L'Express avec AFP, publié le 15 janvier 2018)

[Asile : les pays de l'UE continuent de buter sur les quotas de réfugiés](#)

(Le Point avec AFP, publié le 25 janvier 2018)

["Tester" l'homosexualité des demandeurs d'asile n'est plus légal dans l'UE](#)

(Têtu, publié le 29 janvier 2018)

[Six migrants victimes d'un attentat en Italie : le suspect militait pour l'extrême droite](#)

(Marianne, publié le 4 février 2018)

France

[A Calais, le très lucratif trafic de migrants](#) (Le Monde, publié le 13 août 2015)

[Ce bourg qui accueille les migrants. Peyrelevade, un village français](#)
(ParisMatch, publié le 9 septembre 2015)

[Un village de la Drôme confronté à l'accueil des migrants](#) (Le Figaro, publié le 29 janvier 2017)

[« C'est notre village ici, maintenant » : la nouvelle vie d'Asan et de ses parents, réfugiés syriens](#)
(Le Monde, publié le 30 avril 2017)

[Quand un village de 190 habitants accueille une famille... de réfugiés syriens](#)
(La Voix du Nord, publié le 12 mai 2017)

[Un chauffeur tué dans un accident provoqué par un barrage installé par des migrants dans le Pas-de-Calais](#) (Le Monde, publié le 20 juin 2017)

[Les réfugiés arrivés d'Afrique rêvent d'une nouvelle vie en France](#)
(La dépêche, publié le 18 décembre 2017)

[Les demandes d'asile ont bondi de 17 % en 2017](#) (Valeurs Actuelles, publié le 8 janvier 2018)

[La barre des 100 000 demandes d'asile franchie en 2017 en France](#)
(Libération, publié le 8 janvier 2018)

[Demandes d'asile: la France a enregistré un nombre "historique" en 2017](#)
(L'Express – publié le 8 janvier 2018)

[En France, des réfugiés soudanais prennent un nouveau départ](#)
(Africatime avec AFP, publié le 9 janvier 2018)

[Le football, une bouée de sauvetage pour les mineurs étrangers isolés](#)
(Le Parisien, publié le 25 janvier 2018)

[Plus de 300 filières d'immigration clandestine démantelées en 2017, un record](#)
(Le Point avec AFP, publié le 29 janvier 2018)

[Collomb: «La France doit accueillir les réfugiés, pas tous les migrants économiques»](#)
(Le Figaro avec AFP, publié le 14 janvier 2018)

[Migrants : à Calais, une explosion de violence](#) (Le Monde, publié le 2 février 2018)

[Affrontements entre migrants à Calais : "Ces violences se produisent très souvent", selon le syndicat SGP Police-FO](#) (France Info, publié le 3 février 2018)

[A Paris, des citoyens ordinaires tentent de venir en aide aux mineurs isolés](#)
(France Info, publié le 5 février 2018)

[Mineurs isolés. 75 familles angevines candidates pour les accueillir](#)
(Angers Info, publié le 6 février 2018)

[Mineurs isolés à Paris: des avocats signalent une situation "très préoccupante"](#)
(L'Express avec AFP, publié le 08 février 2018)

[A Paris, la «crise de l'accueil» perdue pour les mineurs étrangers isolés](#)
(L'Opinion, publié le 12 février 2018)

[Les demandeurs d'asile, goutte d'eau dans la démographie française](#) (Libération – 13 février 2018)

[Près de Rennes. Deux mineurs isolés interpellés pour un vol de voiture](#)
(Ouest-France, publié le 13 février 2018)

[Une responsable d'Amnesty en procès à Nice pour aide à des migrants mineurs](#)
(La Croix, publié le 14 février 2018)

[Les Havrais se mobilisent pour les mineurs isolés](#) (Paris Normandie, publié le 16 février 2018)